



Municipalité de Romont

FEUILLE OFFICIELLE D'AVIS DU DISTRICT DE COURTELARY No 14 JEUDI 13.04.2017

PROTECTION DES DONNÉES – COMMUNICATION NOUVELLE LISTE

Requérant :	Assurance immobilière Berne AIB, Papiermühlestrasse 130, 3063 Ittigen
Transition des données par :	Fondation TRANSfair, Bierigutstrasse 1A, Postfach 111, 3608 Thun (entreprise sociale qui propose une place de travail protégée à des personnes psychologiquement fragilisées)
Genre de liste communiquée :	Naissances sur le territoire communal comportant les données suivantes : <ul style="list-style-type: none">- Noms- Prénoms- Date de naissance- Adresse
Projet :	Action « ange gardien » de l'AIB qui prévoit l'envoi d'un détecteur de fumée pour chaque nouvelle naissance par le biais la fondation TRANSfair au nom de la commune et du syndicat des sapeurs-pompiers OPRV.
Protection des données	À l'exception du nombre de détecteurs de fumée commandé, ni l'AIB ni aucun tiers ne peuvent consulter les données. Les coordonnées des personnes seront effacées par la fondation TRANSfair une fois l'action terminée.

Conformément à l'article 5 alinéa 2 du règlement sur la protection des données de la commune municipale de Romont, avant de communiquer pour la première fois des renseignements sous forme de liste, la commune fournit l'occasion de s'exprimer à toutes les personnes mentionnées dans cette liste. Elle n'a plus à entendre ces personnes lors de requêtes similaires ultérieures.

Le délai pour demander le blocage des données est de 30 jours à compter de la présente publication dans la feuille officielle du district de Courtelary.

Selon l'article 3 du même règlement, toute personne peut exiger de la commune que les données la concernant ne figurent pas dans des listes fournies. Elle n'est pas tenue de prouver l'existence d'un intérêt digne de protection.

Romont, le 13 avril 2017

L'administration communale